

# PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOISSY-AUX-CAILLES

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME DE BOISSY-AUX-CAILLES

# DOSSIER

VU pour être annexé à la délibération  
du conseil communautaire en date du 12 décembre 2024  
approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU de Boissy-aux-Cailles

Le Président,

**LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES  
DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOISSY-AUX-CAILLES**

- 1. NOTICE COMPLÉMENTAIRE AU RAPPORT DE PRÉSENTATION**
- 2. RÉGLEMENT D'URBANISME MODIFIÉ**